

Préparation au CAPES externe d'italien



Autre durée
208h



Composante
UFR Sociétés,
Cultures et
Langues
Étrangères
(SoCLE)



Langue(s)
d'enseignement
Français, Italien

Présentation

Le métier d'enseignant vous intéresse ? Pour enseigner dans un collège ou un lycée d'enseignement général ou technique, vous devez obtenir le concours du **Capes, Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré**. À partir de la session 2026, le concours externe du Capes est accessible à condition de justifier d'un diplôme de **niveau bac+3**.

L'équipe pédagogique du département d'italien de l'UFR SoCLE vous propose une préparation complète aux épreuves écrites du CAPES externe d'italien ainsi qu'à l'épreuve orale disciplinaire.

CAP'ITAL-UGA
PRÉPARER LE CAPES EXTERNE D'ITALIEN À L'UGA

La préparation au Capes externe d'italien à l'UGA, c'est:

- Une préparation hybride aux épreuves d'admissibilité (écrites) et d'admission (orales) du Capes externe d'italien.
- Des cours en présentiel à l'UGA, de préférence en fin d'après-midi, pour donner la possibilité aux candidats ayant un emploi de les suivre en visio-conférences synchrones sur zoom.

- Une journée intensive le 09 juillet 2026 à l'UGA (Campus de Saint-Martin d'Hères/Gières) pour présenter le programme, les épreuves et donner des pistes de travail pour l'été. Ce moment permet aussi de créer une dynamique de groupe, soutien précieux à la motivation et à l'engagement dans la préparation au concours tout au long de l'année.
- Des ressources pédagogiques en ligne vous permettant de travailler à votre rythme.
- Un concours blanc en janvier.
- Des entraînements aux épreuves orales de mars à juin.
- Un suivi personnalisé (corrections de copies, entretiens individuels).
- Une équipe pédagogique avec l'expérience des concours et des jurys.

Contenu de la formation

- Préparation à l'épreuve écrite de composition, sur programme publié par le ministère de l'éducation nationale et renouvelé tous les deux ans : présentation de la question de littérature au programme et méthodologie de l'analyse de dossier.
- Préparation à l'épreuve écrite de traduction : entraînement à la version, au thème et à l'analyse des faits de langue.
- Préparation à l'épreuve orale disciplinaire, sur programme publié par le ministère de l'éducation nationale et renouvelé tous les deux ans : présentation des axes culturels au programme, méthodologie de l'analyse synthétique de documents écrits et audio-visuels, identification et présentation de l'intérêt culturel et de la portée interculturelle du dossier.

- Préparation à l'épreuve orale professionnelle : entretien avec le jury.

Admission

Conditions d'admission

Formation accessible aux personnes justifiant d'un diplôme de niveau Bac+3 et d'un niveau C1 en italien

Candidature

Candidatures et contacts

Les demandes de candidature à la préparation au capes externe d'italien seront adressées à :

Contact pédagogique :

Cécile Terreaux

cecile.terreaux@univ-grenoble-alpes.fr

Contacts administratifs :

Si vous êtes en formation initiale :

socle-scolarite-capes@univ-grenoble-alpes.fr

Si vous êtes en formation continue :

Responsable formation continue

socle-formation-continue@univ-grenoble-alpes.fr

fc-socle@univ-grenoble-alpes.fr

[04 76 01 26 07](tel:0476012607)

Attention : l'inscription à cette formation UGA ne se substitue pas à l'inscription au concours. Chaque candidat doit aussi

s'inscrire individuellement aux épreuves sur le site du Ministère de l'Éducation Nationale :

<https://www.education.gouv.fr/concours-et-recrutements-99944>

Droits de scolarité

Les droits de scolarité correspondent au montant des droits nationaux niveau Licence.

Tarif pour les personnes relevant de la formation continue

Consultez la politique tarifaire de l'UGA pour les publics relevant de la formation continue : [Grille des tarifs formation continue de l'UFR SOCLE](#)

Et après

Poursuite d'études

Et après:

Les lauréats du concours intégreront pour deux ans un Master « Métiers de l'Enseignement et de l'Éducation » (M2E).

Une entrée progressive dans le métier dès la rentrée 2026	
1re année de master	2e année de master
Statut d' élève fonctionnaire	Statut de fonctionnaire stagiaire
Rémunération d'environ 1 400 € nets/mois	Rémunération d'environ 1 800 € nets/mois
12 semaines de stage en établissement	Mise en responsabilité à mi-temps devant élèves
De 500 à 550 heures de formation	250 heures de formation

Infos pratiques

Contacts

Cécile TERREAUX

✉ cecile.terreaux@univ-grenoble-alpes.fr

Autres contacts

Contacts administratifs :

Si vous êtes en formation initiale :

✉ socle-scolarite-capes@univ-grenoble-alpes.fr

Si vous êtes en formation continue :

Responsable formation continue

✉ socle-formation-continue@univ-grenoble-alpes.fr

✉ fc-socle@univ-grenoble-alpes.fr

04 76 01 26 07

Programme

Organisation

Calendrier de la formation

Juin-septembre (jusqu'au 15) : inscriptions

Début juillet : journée intensive sur le Campus de l'UGA

Septembre-février : préparation aux épreuves écrites

Avril-mai : préparation aux épreuves orales